

GAZIFÈRE INC.

FERMETURE DES LIVRES 2014

Rapport annuel

PLAN GLOBAL EN EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE 2014

TABLE DES MATIÈRES

Introduction.....	3
MARCHÉ RÉSIDENTIEL.....	
1.1 Système combo.....	4
1.2 Fenêtres Energy Star	4
2.0 MARCHÉ SOCIOCOMMUNAUTAIRE	
2.1 Récupérateur de chaleur des eaux de douche — Coopératives d’habitations et organismes à vocation sociocommunautaire (volet Étude de faisabilité et Power pipe)	5
3.0 MARCHÉ AFFAIRES	
3.1 Chaudière à efficacité intermédiaire et chaudière à condensation (location et achat).....	6
3.2 Appui aux initiatives volets Optimisation énergétique des bâtiments.....	6
3.3 Étude de faisabilité	6
3.4 Hotte à débit variable.....	7
3.5 Thermostat programmable	7
Conclusion	8

INTRODUCTION

Le présent document fournit la justification des écarts importants entre les prévisions et les résultats obtenus dans les programmes du Plan global en efficacité énergétique (PGEÉ) 2014 de Gazifère. La pièce GI-10, document 2.1 présente les résultats obtenus en termes de participation, d'économies d'énergie et de budget. La pièce GI-10, document 2.2, présente les économies prévisionnelles versus les économies réelles. Conformément à l'exigence de la Régie dans sa décision D-2014-114, la pièce GI-10, document 3.1 présente le test du coût total en ressource (TCTR) basé sur les prévisions initiales de Gazifère et le compare au TCTR calculé selon les résultats réels et finaux.

Au 31 décembre 2014, le marché résidentiel affiche un taux de participation et d'économie d'énergie plus important qu'anticipé. Quant au marché commercial, il affiche un taux de participation plus bas, mais surpasse les économies d'énergie principalement en raison de deux projets qui ont permis de réaliser des économies unitaires importantes. Pour l'ensemble des programmes du PGEÉ 2014, Gazifère a dépassé de 63 % l'objectif d'économie d'énergie. Dans son ensemble, le taux de participation a également été à la hausse de 42 %. Quant au budget global, il excède de 47 % les prévisions budgétaires. Ce dépassement représente un total de 144 965 \$ pour l'ensemble du budget (aide financière et tronc commun), représentant un montant de 111 561 \$ pour le marché résidentiel et un montant de 13 576 \$ pour le marché commercial et institutionnel. Cet écart s'explique par une plus grande participation aux programmes de Gazifère, générant également davantage d'économie d'énergie.

Pour l'année 2014, Gazifère a appliqué le même fonctionnement qu'antérieurement, jusqu'au mois d'octobre. Elle a en effet maintenu son engagement face à son offre en efficacité énergétique auprès de sa clientèle, et ce, malgré certains dépassements budgétaires. Une réalité qui a toujours été accueillie par la Régie considérant que Gazifère dispose d'un compte d'écart permettant de comptabiliser les variations budgétaires par rapport aux prévisions, et ce, autant à la hausse qu'à la baisse. Depuis 2006, le budget autorisé par la Régie n'a été dépassé qu'à deux reprises. C'est donc dire que, sur une période de huit ans, les clients ont bénéficié à six reprises d'un remboursement équivalent à la différence entre le budget autorisé et les dépenses réellement encourues en efficacité énergétique. Par ailleurs, le distributeur a toujours disposé d'une certaine flexibilité dans l'allocation de son enveloppe globale d'aides financières. Or, dans la décision D-2014-204, qui confirmait la perception de Gazifère lors des audiences du mois d'octobre, la Régie émettait des réserves à l'égard des dépassements budgétaires anticipés par Gazifère pour l'année 2014. Gazifère a alors révisé sa démarche d'affaires et applique maintenant une nouvelle stratégie incluant des mesures de contrôles plus serrées afin que le budget prévu de chaque programme soit respecté. Cette démarche étant une initiative du distributeur, elle permettra de limiter à l'enveloppe budgétaire prévue

de chaque programme l'octroi des aides financières et d'ainsi respecter le budget global du PGÉE.

1.0 MARCHÉ RÉSIDENTIEL

1.1 Système Combo

En 2014, le taux de participation et le budget pour ce programme ont tous deux été atteints dans une proportion de 440 %, représentant 220 participants et 110 000 \$ d'aides financières. Ceci représente une économie de plus de 103 690 m³, soit un dépassement attribuable au taux de participation. Tel que Gazifère l'avait anticipé à la requête R-3884-2014, pièce GI-25, page 16, ce programme termine l'année 2014 avec un taux de participation qui dépasse de loin les prévisions.

Ce programme est offert depuis 2013 et il a connu une importante progression auprès des constructeurs d'habitations de la région. Il s'agit d'un secteur où il a été difficile d'établir des projections puisque quatre constructeurs n'avaient pas déterminé l'ampleur de leurs projets domiciliaires lorsque Gazifère a entrepris son exercice de prévision, ce qui est à l'origine de la sous-estimation du nombre de participants.

Comme le programme était positif sur la base du TCTR, Gazifère a alors considéré qu'il était au bénéfice de sa clientèle d'offrir ce programme à un plus grand nombre de participants que ce qui avait été prévu.

1.2 Fenêtres Energy Star

Pour ce programme, Gazifère a obtenu un taux de participation de 168 %, soit 101 participants au lieu de 60. Le budget alloué affiche un dépassement de 425 %, occasionnant des économies unitaires de l'ordre de 9 673 m³. La révision du calcul des économies réelles et du calcul du TCTR présentée dans le cadre du dossier R-3884-2014 a permis de constater que la réalité du marché diffère des paramètres utilisés dans le cas type actuel. Par exemple, l'aide financière moyenne pour les participants en 2013 s'élevait à 352 \$ alors qu'en 2014, cette moyenne était de 390 \$, comparativement à 125 \$, tel que le prévoit le cas type de ce programme.

De plus, deux programmes gouvernementaux étaient offerts aux contribuables depuis 2013, et ce, jusqu'à la fin de l'année 2014, soit ÉcoRénov et LogiRénov. S'adressant au marché résidentiel, ces programmes provinciaux permettaient d'obtenir un crédit d'impôt supplémentaire lorsque des travaux de rénovation éco responsables étaient exécutés par un entrepreneur certifié. Ces aides financières

ont servi d'incitatifs pour les propriétaires et ont aussi permis à ces derniers de changer un plus grand nombre de fenêtres que ce qu'ils avaient prévu initialement.

Ceci étant dit, considérant que l'aide financière octroyée par participant (sur une mesure de 5\$ par pied carré) est plus généreuse que le prévoyait le cas type, Gazifère considère que le succès de ce programme est attribuable à l'intérêt de la clientèle à participer à divers programmes de rénovations, d'autant plus que ceux-ci permettent aux propriétaires de réduire leur empreinte environnementale tout en rentabilisant leur investissement, et ce, en économisant l'énergie.

L'évaluation de ce programme prévue en 2015 permettra de confirmer les paramètres et d'apporter les justifications nécessaires, le cas échéant, tel que le propose la Régie dans la décision D-2014-204. Les résultats de cette évaluation seront présentés dans le cadre du PGEÉ 2017-2018.

2.0 MARCHÉ SOCIOCOMMUNAUTAIRE

2.1 Récupérateur de chaleur des eaux de douche — Coopératives d'habitations et organismes à vocation sociocommunautaire- Volet Étude de faisabilité et Power pipe (volet communautaire)

Aucun participant ne s'est prévalu de l'offre dans le cadre de ce programme. Par conséquent, aucune économie d'énergie n'a été comptabilisée. Les efforts pour faire connaître ce programme et simplifier le processus d'installation n'ont pas été négligés. Depuis 2014, Gazifère propose, en collaboration avec un entrepreneur certifié dans le domaine, une offre clé en main afin de faciliter la participation. Il s'agit d'une démarche en quatre étapes permettant de confirmer si cette technologie est viable selon le type de construction du bâtiment suivie d'une visite des lieux afin de déterminer rapidement les économies d'énergie possibles. Par la suite, un rapport détaillé (étude de faisabilité) est soumis au propriétaire ce qui permettra de conclure avec l'installation du système de récupérateur.

Gazifère a constaté que pour cette clientèle, les travaux de rénovation sont déterminés en fin d'année pour l'année suivante. Cette réalité a eu une conséquence directe sur la réussite de ce programme puisque le lancement de ce dernier a eu lieu peu de temps après cet exercice de prévision. Le distributeur entend donc persévérer et demeure confiant que les activités promotionnelles ainsi que les rencontres auprès de la clientèle ciblée permettront à ce programme de prendre son envol.

3.0 MARCHÉ AFFAIRES

3.1 Chaudière à efficacité intermédiaire et chaudière à condensation (location et achat)

Au cours de l'année 2014, un seul participant a été comptabilisé pour le programme **Chaudière à efficacité intermédiaire**, ce qui représente un taux de participation de 14 %. En conséquence, uniquement 11% du budget alloué à ce programme a été utilisé. La performance de ce programme étant moindre que préalablement anticipé, le signal que retient Gazifère est que le marché semble plus enclin à arrêter son choix sur un modèle étant plus efficace que le modèle intermédiaire. Ce même constat a été fait en 2012, ainsi qu'en 2013. Cette réflexion se base, une fois de plus, sur les résultats obtenus dans le cadre du programme de **Chaudière à condensation** où 11 participants se sont prévalus de l'aide financière, représentant 138% de l'objectif fixé. Ce programme affiche un dépassement budgétaire de 33 %, soit un écart de 10 800 \$ moyennant des économies de l'ordre de 72 319 m³.

3.2 Appui aux initiatives volets Optimisation énergétique des bâtiments et Aide à l'implantation

En 2014, 3 participants se sont prévalus de l'aide financière pour ce programme, ce qui représente 75% de l'objectif prévu. Bien que le budget affiche un dépassement de 128%, ce programme a généré à lui seul des économies de l'ordre de 127 661 m³ dépassant ainsi l'objectif de 189%. Notons que l'aide financière allouée dans le cadre de ce programme est tributaire du nombre de mètres cubes économisés, à raison de 0.25 \$ chacun. Dans ces circonstances, bien que l'aide financière déterminée par le cas type soit de 3 500\$, la moyenne octroyée pour l'ensemble des participants à ce programme s'élève à 10 617,50 \$. Cette variation s'explique par la nature des projets en cause qui étaient de grande envergure, ce qui a permis de mettre en place des mesures générant des économies unitaires plus importantes. Il est important de souligner que ce programme ne fait pas exception et qu'il sera assujéti au mécanisme de contrôle mis en place par Gazifère afin de contrer toutes possibilités de dépassements budgétaires dans le futur.

3.3 Étude de faisabilité

L'objectif de participation pour ce programme a été atteint à 200 %, soit 2 participants de plus qu'initialement prévu. L'aide financière étant fixe, le pourcentage du budget utilisé se conclut dans une même proportion, soit un

dépassement de 100 % du budget alloué Aucune économie d'énergie n'a été comptabilisée puisqu'aucune mesure comportementale ou avec une période de recouvrement de l'investissement inférieure à un an n'a pu être quantifiée.

Il est à noter qu'il y a un certain délai entre le moment du dépôt de la demande de participation à ce programme et la réception des documents provenant de la firme d'ingénierie permettant d'y être admissible. Par conséquent, deux participants se sont prévalus de l'aide financière en 2014 suite à des projets entamés en 2013. Cette réalité explique le taux de participation plus élevé en 2014, contrairement à celui obtenu pour l'année 2013.

De plus, le nombre de participants et la réussite de ce programme ont un impact direct sur les résultats du programme Appui aux initiatives. Depuis l'arrivée du programme Étude de faisabilité, 86% des participants ont poursuivi leur démarche d'efficacité énergétique en préconisant l'implantation de mesures leur permettant de participer au programme Appui aux initiatives (volet Optimisation énergétique et volet Aide à l'implantation). L'étude de faisabilité demeure un excellent tremplin pour encourager la construction de bâtiments ayant un rendement énergétique supérieur. Cet aspect accentue donc l'importance d'offrir à la société des programmes comme celui-ci, permettant de sensibiliser les entrepreneurs aux différentes options dans le domaine de l'efficacité énergétique. Ainsi, Gazifère contribue à développer l'éveil d'une conscience éco-responsable.

3.4 Hotte à débit variable

En 2014, 3 clients, soit 60% des participants prévus, se sont prévalus de l'aide financière offerte dans le cadre du programme Hotte à débit variable. Le budget a été utilisé dans une proportion de 42%, moyennant des économies de l'ordre de 3 051 m³, atteignant ainsi 60% de la cible.

En 2014, ce programme célébrait à peine sa troisième année d'existence. Aucun participant n'avait été comptabilisé en 2012, ni en 2013. Après de nombreuses activités de communication, le distributeur a vu croître la popularité de ce programme. Combinés, ces constats permettent d'accroître la satisfaction du distributeur face aux résultats obtenus.

3.5 Thermostat programmable

Pour ce programme, Gazifère n'a pas réussi à atteindre l'objectif de participation puisque 11 clients ont été comptabilisés comparativement à une prévision de 50. Uniquement 22 % du budget a donc été utilisé. Bien qu'offert depuis 2012, nous constatons un retard dans l'adhésion recherchée chez la clientèle pour ce

programme. Par contre, Gazifère demeure optimiste puisque depuis 2013, une nouvelle approche a été en mise place afin d'alléger le processus de participation et permettre à ce programme d'être plus accessible pour l'ensemble de la clientèle commerciale et institutionnelle. À cet effet, une campagne promotionnelle a eu lieu, incluant des affiches publicitaires installées dans plusieurs endroits commerciaux, des capsules radiophoniques sur les ondes de Rouge FM et NRJ, ainsi que la distribution d'un encart auprès des installateurs et des partenaires d'affaires. Gazifère est en mesure de confirmer que les résultats de ce programme s'annoncent plutôt prometteurs pour 2015.

Conclusion

Gazifère a réussi à augmenter les économies d'énergie de 63 % par rapport à ce qui avait été budgété, alors que le budget a été dépassé par seulement 47 %. À noter que Gazifère a restreint l'accès à ses différents programmes pour limiter le dépassement budgétaire dès le mois d'octobre 2014.

Enfin, l'ensemble du PGEÉ de Gazifère reste positif sur la base du test du TCTR, tant au niveau du test en mode budgétaire qu'en mode réel.